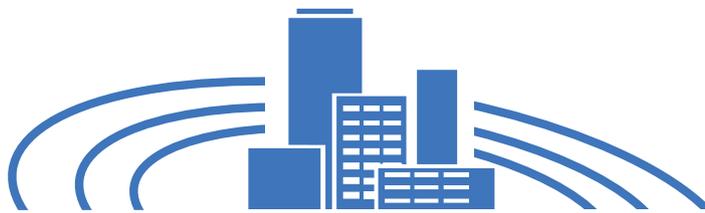


Numéro spécial
L'étudiant et la Cité
Colloque des villes
étudiantes et de leurs
partenaires
21/10/2010 - Reims



www.avuf.fr



Universités & Territoires



sommaire n° 72 - 01/11/2010

2 Échanges de pratiques. Reims ville d'accueil. Entretien avec Adeline Hazan, Maire de Reims et Présidente de Reims Métropole. **3** En mouvement. Quelques données de l'INSEE. **4** Journée... en images. **5** Entretiens avec Nicole Gibourdel, Déléguée générale de la FMVM et Camille Galap, président d'université du Havre. **6** S'approprier le territoire. **7** Participation. **8** Ce sont des habitants, par Jean-Claude Richez (INJEP). **8** Symbiose. Entretien avec Gilles Demailly, maire d'Amiens. **10** Coproduction, par Jacques Meyer, Maire-Adjoint de Reims et premier vice-président de la Région Champagne-Ardenne.

Concertation

par Hélène Mandroux, Présidente de l'AVUF



contribué à la réussite de notre initiative.

Pourquoi ce Colloque ? L'AVUF organise deux grands rendez-vous par an, et il me semble naturel que l'un d'entre eux soit entièrement dédié aux questions de vie étudiante. De plus, lors de notre assemblée générale de 2009 nous avons engagé une réflexion sur les conseils locaux ou municipaux de vie étudiante, qui méritait d'être prolongée... J'ai donc tenu à ce que ce thème de la « participation des étudiants à la vie locale » soit au cœur du colloque de Reims ; c'est un vrai point de débat parmi les adhérents de l'AVUF, mais c'est aussi une question essentielle pour le renouvellement de la démocratie de proximité dans nos villes.

La Ville de Montpellier elle-même n'a pas mis en place de conseil municipal de la vie étudiante. En effet, le choix que nous avons fait est de rassembler l'ensemble des 18-25 ans, qu'ils soient lycéens, étudiants, apprentis, demandeurs

d'emploi ou jeunes actifs, dans un Conseil Montpellierain de la Jeunesse. Cette instance démocratique de concertation et de proposition, animée par Michel Passet, adjoint à la jeunesse, et Brahim Abbou, conseiller délégué à la maison de l'étudiant intègre bien les questions spécifiques au monde étudiant ; mais sans les détacher des préoccupations générales d'une génération caractérisée à la fois par une précarisation croissante et une soif de se rendre utile.

Je profite aussi de l'occasion pour vous présenter les grands axes de travail de l'association que j'ai l'honneur de présider. Notre première priorité est d'organiser la concertation, et au-delà la coordination contractualisée des différents acteurs des services aux étudiants sur nos territoires. C'est le sens de la convention cadre que nous préparons avec la Conférence des Présidents d'Université, en y associant la Fédération des Maires de Villes Moyennes (FMVM) et l'Association des Maires des Grandes Villes de France. Le logement constitue notre seconde priorité puisque nous venons d'engager une grande étude pour un diagnostic national de l'habitat étudiant dans 70 villes universitaires, et un panorama des politiques des collectivités territoriales sur ce thème. Nous devrions publier les résultats de cette étude à la rentrée 2011.

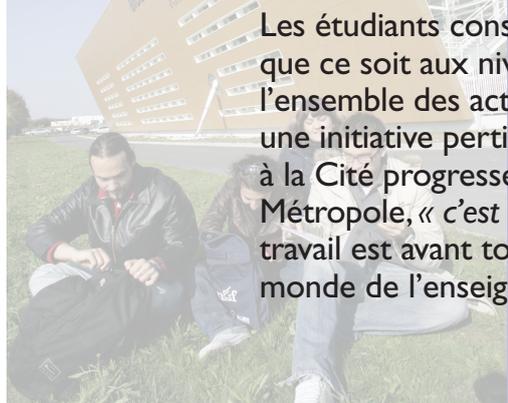
Bonne lecture ! ■



Directeur de publication : Nicolas Delesque • Edition : PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris - Philippe Campinchi philippe@campinchi.com - Tél : 0684606274 • Retrouvez les archives sur www.universites-territoires.fr • Création graphique : PCC stocker@croitch.com • Rédaction : PCC, redaction@sarlpc.com, FP, MB • Tél. : 0140331793 • Crédits photographiques : DR - Fotolia - PCC - Mairie de Reims - J. Driol • Iconographies des organisations citées • Comité éditorial : Pierre Albertini, Daniel Lamar, Jean-Paul Domergue, Elise Renaudin, François Rio, Jérôme Sturla • Cette newsletter est réalisée en collaboration et partenariat avec :



Échanges de pratiques



Les étudiants constituent un atout et une force non négligeables pour un territoire, que ce soit aux niveaux culturel, social ou encore économique. Rassembler l'ensemble des acteurs de la vie étudiante et les faire réfléchir ensemble est à la fois une initiative pertinente et une impérieuse nécessité pour que la place de l'Étudiant à la Cité progresse. Pour Adeline Hazan, Maire de Reims et Présidente de Reims Métropole, « c'est un honneur d'accueillir une telle manifestation. » Cette journée de travail est avant tout un temps d'échanges de pratiques entre différents acteurs du monde de l'enseignement supérieur et des collectivités.



Entretien

Reims, ville d'accueil



Adeline Hazan est Maire de Reims et Présidente de Reims Métropole.

Que représente pour votre agglomération le fait d'accueillir un tel colloque ?

C'est une grande fierté et une grande satisfaction, car la vie universitaire, la vie étudiante et l'enseignement supérieur constituent un secteur que j'essaie de développer, depuis près de deux ans et demi que je suis Maire de Reims. Nous faisons beaucoup de choses à la fois pour travailler le plus possible en collaboration avec tous les établissements d'enseignement supérieur, et pour améliorer la vie des étudiants à Reims. J'ai donc tout de suite accepté la proposition d'accueillir les débats de l'AVUF. C'est un grand et beau symbole que de les accueillir en Mairie.

Que fait Reims pour ses étudiants ?

Je tiens à insister sur le fait que, contrairement à ce qui se faisait avant, nous travaillons en étroite collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur ; c'est important. La Métropole et la Mairie essaient d'animer, pour les étudiants, et surtout de mieux les accueillir qu'aupara-

vant. Dans cet esprit, nous avons créé un point accueil avec le Crous, pour accueillir au mieux les étudiants étrangers et leur expliquer ce qui se passe à Reims. Récemment, nous avons organisé une « Welcome Week », une semaine de bienvenue pour l'ensemble des étudiants, pour qu'ils soient reçus le mieux possible. Reims est une ville à un tournant de son histoire. D'abord avec de grands événements structurants, en termes d'infrastructure et de transports, qui changent la donne. Le premier, c'est le TGV qui place depuis 3 ans Reims à 45 minutes de Paris et à peine 2 heures de Strasbourg. Le deuxième, c'est le contournement Sud autoroutier : avant, il n'y avait que la possibilité de traverser la ville. Le troisième, c'est l'arrivée du tramway dans quelques mois, qui permettra non seulement d'avoir un mode de transport plus moderne, plus écologique et fonctionnel, et embellira la ville. Il la restaurera, la rendra plus neuve, dynamique et esthétique. Ces événements à eux seuls posent des jalons qui changeront l'agglomération. Avec mon équipe, nous avons voulu impulser une politique nouvelle en faisant travailler des équipes d'urbanistes sur le projet Reims 2020. C'est une opération assez unique dans ses modalités, qui nous a permis de sélectionner trois équipes d'architectes et de travailler avec eux pendant deux ans. J'annoncerai ce projet en décembre, qui concernera à la fois Reims demain et dans 15 ans.

Si attirer les étudiants est une difficulté, les garder semble aussi compliqué ?

Absolument. C'est pourquoi en plus d'un bon accueil, nous sommes en train de constituer deux pépinières. Une pour que

les étudiants sortant de l'École Supérieure d'Art et de Design (ESAD) puissent créer leur entreprise et bénéficier de facilités offertes par la municipalité, notamment en matière de logistique. Nous faisons aussi une pépinière universitaire pour que les étudiants de l'université puissent, avec l'aide de la Mairie, créer leur premier emploi. Avec tout cela, j'espère que nous aurons réussi, dans quelques années, à fixer davantage d'étudiants sur Reims. ■

Info+
<http://www.ville-reims.fr/>

Compétences



« La caractéristique de ce genre de rencontres est qu'elle se situe au point de jonction des villes et des intercommunalités, de l'art de revisiter leur territoire en combinant réussite des étudiants et développement de leurs conditions de vie. A ce carrefour, il existe un champ très fécond de partenariats, qui est parfois difficile à mettre en oeuvre en raison de la pluralité des acteurs. Mais nous partons du principe que l'échange est fondamental. Comment associer les compétences ? L'exercice des compétences est un foisonnement d'initiatives (...) Je remercie la ville de Reims, le Conseil général de la Marne et le Conseil régional de Champagne-Ardenne de leur soutien. »

Pierre Albertini
Délégué Général de l'AVUF

En mouvement

Il existe un lien évident entre la mobilité des étudiants et l'attractivité des territoires. Mais si les déplacements étudiants sont principalement régis par les offres de formations, d'autres facteurs entrent en ligne de compte, comme la qualité de vie et les services proposés aux étudiants. A y regarder de plus près, on s'aperçoit que les grandes villes, comme Paris, n'ont pas une attractivité si importante. Existe-t-il un lien entre la taille des villes et les déplacements ? C'est la question de base à laquelle Jean-Paul Domergue, de Sup Conseil, et Chantal Brutel, de l'Insee, répondent. L'ensemble des données est en ligne sur le site de l'AVUF.

Exposés

Mobilité étudiante et attractivité des territoires



Existe-t-il un lien entre la taille des villes et les déplacements ? Jean-Paul Domergue de Sup Conseil a présenté les travaux de Myriam Baron, de l'université Paris-7, sur les migrations et mobilités étudiantes. Parmi les enseignements de ces derniers, il est intéressant de relever que les étudiants des plus grandes villes universitaires de Province migrent plus vers d'autres grandes villes que vers Paris : moins de 20 % des étudiants sont issus des régions.

C'est un constat également partagé par Chantal Brutel, de l'Insee, dont les recherches sur l'attractivité des villes pour les étudiants révèlent qu'en Ile-de-France, 13,8 % des jeunes de 18 à 24 ans n'y résidaient pas 5 ans plus tôt. 7,9 % de ces jeunes ont quitté l'Ile-de-France pour une autre région au cours des 5 années précédentes. Selon elle, « les jeunes sont répartis sur le territoire en fonction de leurs cycles de vie ». Les 15-17 ans sont ainsi répartis comme l'ensemble de la population, alors que les 18-24 ans sont concentrés dans les centres urbains, à cause des études et de l'accès à l'emploi. Mais les 30 plus grandes villes étudiantes ne

concentrent que la moitié des 25-29 ans.

SITUATIONS DIVERSES

« Les étudiants sont attirés par les villes qui polarisent l'ensemble de la population », poursuit Mme Brutel, qui donne le classement des 10 premières villes en termes d'attractivité des étudiants : Poitiers, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Toulouse, Reims, Angers, Dijon et Amiens. On remarque que les régions qui attirent le plus sont souvent celles qui offrent les meilleures conditions d'accueil des étudiants : ils sont 38,5 % à habiter seuls en Poitou-Charentes, alors qu'ils ne sont que 16,8 % en Ile-de-France. « Reims est plus attractive pour les étudiants que pour l'ensemble de la population, remarque Chantal Brutel. Toulouse est moins attractive pour les étudiants que pour l'ensemble de la population. » La chercheuse conclut en constatant que « la difficulté est de garder les étudiants devenus jeunes actifs, comme c'est par exemple le cas pour Angers, Reims ou Dijon. » ■

Info+

www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1275/ip1275.xls



Les aires urbaines les plus étudiantes

	Aire urbaine selon définition de 1999	Étudiants de 18 à 24 ans, lieu de résidence (en effectifs)	Part des étudiants dans la population totale (en %)
1	Poitiers	19 500	8,6
2	Montpellier	41 300	8,1
3	Rennes	43 800	7,7
4	Nancy	31 400	7,6
5	Grenoble	37 500	7,1
6	Besançon	15 900	6,8
7	Dijon	22 600	6,7
8	Angers	22 600	6,5
9	Toulouse	71 900	6,5
10	Reims	18 900	6,5
11	Amiens	16 800	6,1
12	Lille	67 500	5,8
13	Clermont-Ferrand	24 700	5,8
14	Strasbourg	36 200	5,7
15	Tours	22 200	5,6
16	Bordeaux	55 900	5,6
17	Brest	16 400	5,3
18	Nantes	40 400	5,3
19	Limoges	13 700	5,3
20	Lyon	91 600	5,2
21	Caen	19 900	5,2
22	Rouen	25 400	4,8
23	Chambéry	6 700	4,8
24	Pau	10 400	4,5
25	Saint-Étienne	13 800	4,3
26	La Rochelle	7 800	4,2
27	Marseille-Aix	65 900	4,1
28	Paris	467 900	4
29	Orléans	14 700	4
30	Metz	16 800	3,8

Source : Insee, recensement de la population de 2006.

En image

Prises de parole depuis la salle pour expliquer ce qui a été mis en place, questions à un intervenant, présentation d'une initiative... Indéniablement, la journée a été riche en débats. Ces échanges de pratiques sont indispensables pour progresser et inventer des nouvelles formes de participation à la vie de la Cité. Tirer des leçons des expériences dans d'autres villes, se forger de nouvelles convictions en s'interrogeant avec ses pairs (pour les élus), mais aussi avec les autres parties prenantes que sont les acteurs de la communauté universitaires, sont devenus nécessité. De ce point de vue, ce colloque répond à de véritables demandes.



Recette

Véritable outil de la politique des collectivités en faveur de l'accueil des étudiants, Stéphane Darmon, dirigeant de l'agence de communication Etincelle, a présenté les ingrédients indispensables liés à la réalisation d'un guide (méthodologie, pièges à éviter) de sa conception à sa diffusion. Il a poursuivi par les avantages procurés par les outils numériques: sites internet, applications et sites mobiles, portails captifs...



Retours d'expériences

Camille Galap président de l'Université du Havre préside la Commission de la vie de l'étudiant et des questions sociales de la CPU (Conférence des présidents d'université). Au lendemain du Colloque, nous l'avons interviewé : « Je regrette de ne pas avoir pu venir à Reims, car le contenu de la manifestation m'intéressait et cela faisait longtemps que je devais m'y rendre. On n'a pas suffisamment de retours d'expériences, de façon centralisée. Il faut montrer que les universités possèdent des compétences aussi excellentes que des étudiants qui sortent des Grandes Ecoles. On ne peut pas y arriver seuls, mais à travers une action massive, qui nous permettra d'être plus visibles. »



Entretien

Dynamisme



Nicole Gibourdel est Déléguée générale de la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM).

Quelles initiatives prennent les villes moyennes en matière d'accueil des étudiants ?

Elles sont nombreuses. A l'occasion d'une enquête que nous avons menée en 2009, nous constatons que 93 % des villes moyennes et intercommunalités avaient mis en place des actions spécifiques à l'attention des étudiants du supérieur. Parmi ces initiatives, 75 % des villes ont développé une offre de logements étudiants, 60 % proposaient des services de restauration. Les Crous étant très peu présents dans les villes moyennes, les initiatives reviennent à la collectivité seule. 45 % des villes avaient également mis en place des réductions concernant le sport, la culture et les loisirs. Beaucoup de choses cependant restent à faire, notamment en matière de santé, car on s'aperçoit que les jeunes se soignent moins bien que le reste de la population française, et en ce qui concerne l'emploi, car certains ont besoin de travailler pendant leurs études. Parmi les nombreuses initiatives recensées, on peut citer par exemple ce qui est fait par Aurillac et sa communauté d'agglomération, qui propose des logements dans le cadre de sa résidence universitaire et un guichet unique d'accueil et d'information. Ces guichets uniques ont tendance à se généraliser dans les villes moyennes, ce qui est un élément facilitateur.

Les villes moyennes sont aussi nombreuses à mettre en place des événements d'accueil des étudiants. Je citerai aussi Chambéry, qui possède un taux d'insertion professionnelle plus élevé que la moyenne nationale. Ce n'est pas parce qu'une ville est moyenne que son insertion est moins bonne, ni que la qualité de son enseignement est moindre. Au contraire, dans des centres universitaires de petite taille, à dimension plus humaine, la qualité de vie facilite la réussite dans les études. C'est un élément sur lequel nous nous appuyons pour développer l'enseignement dans ces villes.

Les villes moyennes facilitent-elles la représentativité des étudiants ?

Oui. Dans les villes moyennes, les étudiants participent à des instances de concertation et sont très présents dans les associations. Ils bénéficient d'une relation plus individualisée avec l'équipe municipale : ils se connaissent et travaillent ensemble. On peut penser qu'il y a donc moins de jeunes laissés sur le côté et 'noyés' que dans une grande agglomération. La démocratisation de l'enseignement supérieur est une réalité dans les villes moyennes : le taux de réussite est meilleur dans les cités universitaires de taille moyenne.

Si accueillir des étudiants est une chose, comment les retenir après leurs études ?

L'idéal est bien évidemment de pouvoir garder ces étudiants. Car l'avenir de la ville, c'est la jeunesse et la créativité, qu'elle soit artistique, sportive ou économique. Il faut leur proposer suffisamment d'attractivité pour que les jeunes aient suffisamment envie de s'impliquer dans le territoire. ■

Analyse

« Je pense que la fonction principale de l'université est de former de bons techniciens, de bons cadres et de bons citoyens. Un cadre ou un technicien va s'inscrire dans le cadre de la société civile, avoir une activité dans un territoire, avec une valeur ajoutée ; c'est important en termes d'insertion professionnelle et pour le développement économique du territoire. Mais, sur l'ensemble du cycle de formation, il y a des compétences présentes dans le cadre du cursus que l'étudiant peut valoriser en termes d'animation du territoire, sur tous les volets. Il faut que les villes s'appuient sur ce potentiel pour pouvoir déployer une stratégie et faire vivre un territoire. Une ville ou une communauté d'agglomération qui ne s'appuie pas sur ses étudiants, qui ne sont d'ailleurs pas tous à l'université, est amenée à mourir.

D'une part, si on implique les étudiants dans le cadre de l'animation de la cité, c'est quelque chose d'important en termes de dynamisme du territoire. D'autre part, c'est le « retour sur investissement », cela permet au territoire de repérer et d'ancrer ceux qui l'habitent. Certaines villes ont du mal à garder leurs cadres, comme on le voit avec les médecins : si un étudiant n'a pas fait ses études sur une ville, il a peu de chance de s'y installer. Il faut faire un effort très en amont pour que les jeunes soient impliqués dans la ville, dès qu'ils ont fait leur choix d'université. Cela permet de valoriser la compétence et c'est très important pour leur insertion professionnelle, car les entreprises, les institutions et les collectivités, voyant que les étudiants s'impliquent et possèdent des compétences importantes, permet de modifier l'image des universitaires et montrer par exemple que les étudiants en sciences humaines ne sont pas tous destinés à devenir instituteurs ou sociologues. »

Camille Galap
président de l'Université de Havre
et de la Commission de la vie de l'étudiant et
des questions sociales de la CPU

S'appropriier le territoire

Accueillir des étudiants participe au développement et à l'animation d'un territoire. Les exemples de Bordeaux et de Troyes mettent en évidence des réalités différentes, notamment à cause de leur histoire respective et des flux migratoires. Mais si accueillir est une chose, réussir à fixer les étudiants sur un territoire, après leurs études en est une autre. Comme l'explique Nicolas Delesque secrétaire général de l'AFEV, « il faut que le passage des étudiants dans la ville leur donne envie de revenir », et pour cela « ils doivent s'approprier le territoire. » C'est sans aucun doute l'un des enjeux des nouvelles politiques publiques de vie étudiante.

Débat

Accueillir et intégrer les étudiants

Troyes accueille près de 9 000 étudiants, mais la ville « n'a pas d'histoire sur le plan de l'enseignement supérieur, explique Marc Sebeyran, premier adjoint au Maire de Troyes. Son histoire est récente. Attirer des étudiants est un enjeu primordial au même titre que l'enjeu économique. C'est une mission essentielle. Nous devons répondre à la demande croissante des étudiants qui veulent faire des études sur place. Il s'agit aussi de trouver un pôle d'équilibre dans la région Champagne-Ardenne. Nous voulons aussi attirer les jeunes d'autres régions, avec des niches universitaires particulières et la qualité de la vie (coût, transport, logement...) ».

TROUVER L'ÉQUILIBRE

« Nous souhaitons trouver une place entre la ville moyenne et la capitale universitaire régionale, en proposant 60 cursus. Nous avons beaucoup travaillé sur la question de l'accueil étudiant. Nous avons ainsi bâti un campus en centre-ville, à 50 mètres de la cathédrale, avec des logements, une cafétéria... La Maison des Étudiants est en plein centre-ville pour que ces derniers ne se sentent pas isolés. Ils ont peu de déplacements à faire entre leur habitation et leur lieu d'études. Ils ne sont pas tous en centre ville, mais la taille de l'agglomération est modeste. » Marc Sebeyran de conclure : « C'est un choix politique. »

Les collectivités locales proposent de plus en plus des journées ou semaines d'accueil pour leurs nouveaux étudiants, comme le montre l'exemple bordelais. La ville compte près de 70 000 étudiants, « dispersés entre les universités et les nombreuses écoles, remarque Arielle Piazza, Maire-Adjointe de Bordeaux. Aujourd'hui, ils ont réinvesti la ville. Alors qu'il fallait compter avant 45 minutes entre le centre et le campus, il faut désormais 15 minutes. » Pour les recevoir, la ville organise depuis 14 ans une

journée spéciale d'accueil. « Bien les accueillir, c'est leur donner un facteur de réussite, poursuit Arielle Piazza. Nous les considérons comme des citoyens à part entière. Nous sommes soucieux du vivre ensemble, et au cours de cette journée, ils doivent d'approprier la ville. »

MAILLAGE DE PARTENARIATS

Yann Yver, de la fédération d'associations INTERCampus, revient sur l'organisation du festival Noctampus, qui permet de faire découvrir la ville et la vie étudiante. La ville a organisé, pour la première fois, la « Welcome Week », un moment d'accueil particulier qui a mobilisé tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante, la dernière quinzaine d'octobre. La ville a aussi créé un forum de la vie étudiante, il y a deux ans. « Ce sont des moments importants et des outils de dialogue qui permettent de travailler ensemble », note Yann Yver.



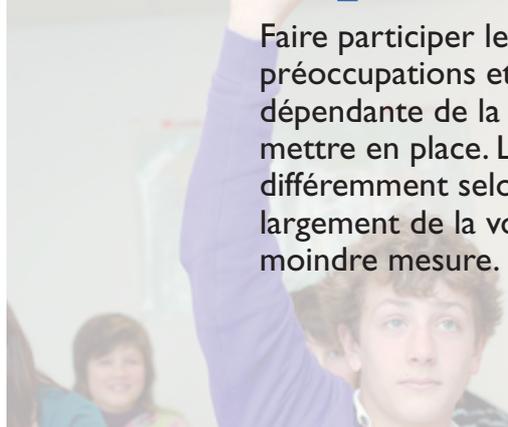
Les réalités divergent selon les situations, comme l'explique Marc Sebeyran, pour qui l'accueil des étudiants est « un enjeu d'autant plus fort pour les villes qui n'ont pas ou peu de reconnaissance universitaire ». Dans tous les cas, le succès de ces politiques d'accueil et d'intégration passe par « une vraie collaboration, fructueuse. La clé du succès, c'est un maillage de partenariats. »

Parmi les échanges avec la salle, l'exemple de Clermont-Ferrand est évoqué : la Mairie a mis en place un « Espace citoyen », un lieu réunissant face à l'Hôtel de Ville l'ensemble des services de proximité à destination de la jeunesse. Nicolas Delesque, secrétaire général de l'Afev, insiste quant à lui sur le fait que « l'accueil est lié à la participation étudiante. Ces journées d'accueil sont devenues un 'passage obligé' pour les territoires. Mais les problématiques sont différentes en fonction des réalités. Il faut que le passage des étudiants dans la ville leur donne envie de revenir ; ils doivent s'approprier le territoire. » ■



Participation

Faire participer les étudiants à la vie locale permet de mieux connaître leurs préoccupations et leurs difficultés quotidiennes. Mais cette participation est dépendante de la représentativité des étudiants, qui s'avère compliquée à mettre en place. Les Conseils de la Vie Etudiante se multiplient et fonctionnent différemment selon les villes. C'est aussi une question de moyens, qui dépendent largement de la volonté politique, et de la participation étudiante dans une moindre mesure.



Débat

Des situations très diverses

Si les exemples parisien, messin et toulousain illustrent des réalités et des contextes différents, toutes ces collectivités souhaitent valoriser la participation des étudiants à la vie locale. Comme le souligne Nicolas Delesque, cette participation est liée à l'engagement étudiant.

priorité partagée par tous les élus.» Il estime que ces structures possèdent « une dimension de formation. Il faut encourager les jeunes à s'engager.»

COPRODUCTION POLITIQUE

A Toulouse, le Conseil de la Vie Etudiante (CVE) a connu une histoire similaire : « *Nous sommes partis de nulle part*, explique Romain Cujives, conseiller municipal délégué à la vie étudiante. *Aucun dispositif ne permettait de sonder les étudiants. Nous avons regardé ce qui se passait ailleurs.* » Le CVE est organisé autour d'un comité d'orientation qui se réunit une fois par mois, composé de 7 élus du Crous, 2 représentants des mutuelles, un membre du PRES et de l'Afev. Le Conseil a notamment œuvré à la mise en place du système Pass Log, qui permet de prendre en charge la caution locative des étudiants boursiers et étrangers. « *Nous sommes sur le mode de la coproduction politique*, se félicite Romain Cujives. *Les projets sont élaborés ensemble. Mais la démocratie locale ne se décrète pas. Il y a la question des moyens. Il faut montrer que le CVE existe tout au long de l'année et au-delà des élections.* »

Guillaume Sylvestre, fondateur de l'association Étudiants pour une Société Durable d'Angers, s'interroge sur la manière d'impliquer les étudiants. « *Il faut créer des structures pour relayer les questions de vie étudiante. Avec l'agglomération, l'association est partenaire sur de nombreuses thématiques, comme sur les transports. Nous avons ainsi 19 partenariats avec des professeurs de l'université catholique. Sur la prévention santé, nous agissons en partenariat avec l'agglomération et les mutuelles. Il faut faire réagir les partenaires.* »

Parmi les questions soulevées par la salle, celle de la mobilité, qui peut être un frein à l'ancrage local des étudiants : certains ne passent parfois que quelques mois sur le territoire. Cette difficulté supplémentaire s'ajoute au fait que les étudiants se mobilisent assez peu pour les scrutins : Angers affiche l'un des meilleurs taux de participation, qui s'élève seulement à plus de 20 %. Autre obstacle, celui du statut de certains étudiants, qui sont généralement très peu représentés dans les instances : ceux du médico-social, les BTS, les classes préparatoires... ■



A CHAQUE VILLE SON CONSEIL

Didier Guillot, Maire-Adjoint au Maire de Paris chargé de la vie étudiante, revient sur l'évolution du Conseil Parisien de la Vie Etudiante (CPVE). Au départ, ce conseil travaillait en commission multiples sur différents sujets. Il planche désormais sur un thème unique pendant 6 mois. Composé de 27 membres (représentants des organisations, des associations et des élus) et travaillant en collaboration avec différents partenaires en fonction des thèmes retenus, c'est à lui qu'incombe de vérifier l'application de ses propositions. Le CPVE étudie actuellement le bien-être des étudiants. L'année dernière, il a ainsi rendu une série de 33 préconisations sur l'insertion professionnelle, dont certaines ont été reprises par deux universités.

Hacene Lekadir, conseiller municipal délégué à la Vie étudiante de la ville de Metz, explique qu'auparavant « *la vie étudiante n'était pas prise en compte. Le Conseil local de la Vie Etudiante a vu le jour en 2008. Partant de rien, il fut difficile de disposer de moyens, y compris humains.* » Avec la participation du conseil, une journée d'accueil a été créée : « *Etudiant dans ma Ville* », qui s'est tenue en centre-ville le 25 septembre dernier. Mais « *il ne suffit pas de créer un Conseil, il faut l'animer et le faire vivre, poursuit Hacene Lekadir. Il y a une grosse attente des étudiants. Nous sommes partis de rien et cela était une*

Ce sont des habitants !

Jean-Claude Richez est coordinateur de mission « observation » à l'Institut de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (INJEP). Il revient sur l'évolution de la relation entre les collectivités et la vie étudiante. Comment a-t-elle évolué ? Quel type de structure collaborative mettre en place ? Comment une collectivité peut-elle soutenir la vie étudiante et encourager les étudiants à participer à la vie locale ? Au-delà de ce questionnement, il affirme haut et fort que « *l'enjeu fondamental et préalable à la participation des étudiants, comme des jeunes, à la vie locale, c'est de considérer qu'ils sont des habitants, qu'ils font partie de la Cité.* » Compte-rendu de l'intervention du grand témoin de cette journée.



Synthèse

L'utilité sociale des étudiants



Jean-Claude Richez est coordinateur de mission « observation » à l'Institut de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (INJEP).

« Aujourd'hui, les collectivités prennent à bras le corps le dossier de la vie étudiante. C'est le cas depuis une quinzaine d'années maintenant : il n'existait auparavant pas d'élus en charge de ces questions. Mais cela ne doit pas occulter la question de la participation des étudiants à la vie locale. »

QUEL CONSEIL POUR LES ÉTUDIANTS ?

« Sur la base de l'expérience des Conseils d'Enfants et de Jeunes, on s'aperçoit qu'il n'existe pas de telles structures qui fonctionnent sans une réelle volonté politique. Cette volonté est incarnée par l'Adjoint, mais d'abord et avant tout par le Maire. Cela se traduit par la mobilisation de moyens. Nous sommes dans l'illusion totale si nous pensons que la démocratie participative peut se faire au rabais. Elle a besoin de moyens et cela ne peut pas fonctionner s'il n'y a pas derrière des fonctionnaires et du personnel qualifié pour accompagner le travail des démocraties participatives. »

« L'assemblée doit avoir la maîtrise de l'ordre du

jour et pouvoir fixer les thèmes dont elle a envie de débattre et intervenir. Il faut bien expliquer les règles du « contrat », ce qui ne veut pas dire que la municipalité est forcément obligée de suivre ces préconisations. Mais dans une logique de démocratie, il y a l'obligation d'expliquer les choix. »

PARTICIPATION À LA VIE LOCALE

« C'est une question qui n'est pas facile. D'abord en raison de la relative exterritorialité des étudiants. Comme les électeurs, ils ne sont pas forcément inscrits sur les listes électorales des villes dans lesquelles ils suivent leurs études. [...] C'est une question qui varie en fonction de la taille des agglomérations : en se basant sur l'exemple associatif, on s'aperçoit que plus la ville est grande et moins le nombre d'associations portées par des étudiants est grand. Il est plus facile de gérer de la proximité dans une ville petite ou moyenne que dans une grande ville. »

« L'enjeu fondamental et préalable à la participation des étudiants, comme des jeunes, à la vie locale, c'est de considérer qu'ils sont des habitants, qu'ils font partie de la Cité. C'est un atout pour la ville : ils sont un facteur d'attractivité. [...] Il faut alors se demander ce qu'ils peuvent apporter : on sait que les étudiants sont plus mobilisés dans le cadre de leurs études ; ils sont le groupe social qui crée le plus d'associations et donne le plus de bénévoles. C'est la question centrale qu'il faut se poser : comment une ville et une collectivité favorisent-elles la participation étudiante, et comment elle la prennent en compte, la promeuvent et la valorisent ? Cela est technique : quels types de contrats, avec quels acteurs ? »

LES MOYENS ET L'ENGAGEMENT

« Participer, c'est avoir une part. Mais s'il n'y a

rien à prendre, nous sommes dans la tromperie. C'est la question de la place : est-ce que la collectivité se donne les moyens pour qu'il y ait un vrai partage dans l'espace public avec les étudiants ? [...] Cela renvoie aussi au problème central de l'évolution de l'engagement étudiant : les jeunes ne s'engagent plus de la même manière ; le monde est différent. Il y a 30 ou 40 ans, on s'engageait avec un projet pour changer la société. Or ces modèles se sont effondrés. Aujourd'hui, les parcours se sont individualisés et on est passé à l'engagement Post-It'. C'est l'AFEV qui m'a fait découvrir cette évolution [...] Cela bouleverse les régimes habituels de fonctionnement et la manière dont les collectivités accompagnent cet engagement. Elles ont un rôle à jouer dans la recomposition et le renouvellement associatif. Les étudiants sont des moteurs puissants. »

« Quant au régime de citoyenneté, il a lui aussi considérablement évolué. La citoyenneté n'est plus uniquement réduite et conçue à travers l'inscription sur une liste électorale et l'exercice du droit de vote. [...] Les jeunes, qui sont censés ne plus s'intéresser à la chose publique, se mobilisent régulièrement et interrogent profondément la manière dont notre société raisonne. [...] Comment prendre en compte l'utilité sociale des étudiants ? » ■



Symbiose

Pour Pierre Albertini, Délégué Général de l'AVUF, la question n'est pas de parler des différents services auxquels aspirent les étudiants, mais de trouver « comment faire mieux ensemble ». D'autant que l'Université a de nouvelles missions : « *il y a 30 ans, elle ne se souciait pas de l'insertion professionnelle des étudiants* ». Comment alors trouver les partenariats adéquats et les bonnes collaborations, qui participent à la réussite des étudiants ? C'est sans aucun doute la notion de partenariat qui s'impose comme concept majeur, afin de placer à égalité les différents acteurs : établissements d'enseignement supérieur, CROUS, villes, communautés d'agglomération, associations étudiantes, organisations représentatives, etc.



Débat

Quel partage des compétences ?

Pour Julie Costa, présidente de la Conférence des étudiants vice-présidents d'universités, la collaboration idéale passe par « *des projets qui doivent répondre aux attentes des étudiants, de la coordination et une bonne communication* ».

L'élue étudiante poursuit en précisant que « *pour que les étudiants s'impliquent, il faut que des choses soient faites et qu'ils le voient. On parle très peu de la communication, mais il faut tenir les étudiants informés, comme sur les aides sociales, qu'ils connaissent mal par exemple.* »

Vincent Labouret, vice-président de l'association des directeurs de Crous, indique que sa « *priorité absolue est de faire du logement social* ». « *L'originalité des Crous est d'associer les étudiants à ses décisions : il y a entre un tiers et un quart des étudiants dans les conseils d'administration.* » M. Labouret, rappelant que les boursiers ont augmenté de 20 % depuis 2008, souhaite une « *une démarche globale et concertée : il faut trouver un lieu connu et reconnu de tous pour discuter et se concerter.* »

De son côté, Colette Padet, de l'université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), insiste sur le fait que « *sans étudiants il n'y a pas d'université. A l'URCA, les étudiants sont très représentés.* » Elle évoque le projet Reims 2020, dans lequel « *les projets de la ville et de l'université sont en symbiose. Nous travaillons en concertation, comme sur la carte étudiante multiservices, dont le Conseil régional a été à l'origine, en accord avec la municipalité.* »

Après les différentes interventions, s'ensuit un débat en particulier sur le désengagement de l'Etat et les difficultés financières des collectivités territoriales. ■



Entretien

Gilles Demailly, vous êtes maire d'Amiens, quelle est la place des étudiants dans votre ville ?

Ils occupent une place considérable, puisque sur une population de 40 000 habitants, ils sont près de 23 000. C'est une agglomération dans laquelle les élus ont toujours voulu agir pour que l'Université et eux trouvent leur place dans la ville. Il y a une volonté partagée et continue, quelle que soit la couleur politique.

Comment se passent les relations avec l'université ?

Pour moi, elles sont évidemment très faciles, en qualité d'ancien président de l'université. Nos relations sont très fréquentes et très cordiales. Nous avons beaucoup de projets qui concernent son développement, avec des cofinancements inscrits dans un contrat de projet entre l'Etat et les différentes collectivités. La métropole est partie prenante du projet, c'est même elle qui assure la maîtrise d'ouvrage d'un projet d'aménagement de la citadelle de 150 millions d'euros : la réorganisation d'une construction Henri IV qui fait 13 hectares. (...)

Que fait la ville pour la vie étudiante ?

D'abord, nous sommes soucieux de loger nos étudiants. Nous participons et finançons la construction de logements en centre-ville. Nous avons un nombre de logement du Crous relativement important, mais le nombre d'étudiants a fortement augmenté. Pour l'instant, de petites maisons ont été découpées dans le parc privé, mais elles sont relativement chères. Quand j'étais président de l'université, j'avais demandé à ce que l'on développe l'offre de logements étudiants. Cela avait peu avancé. Nous allons en inaugurer une centaine dans quelques jours et je compte en construire 500 supplémentaires. Il faut développer ces offres, car elles sont plus accessibles et cela évite de trop transformer le parc privé.

Sur les questions de vie étudiante, je reçois régulièrement les directeurs de Crous et les présidents d'université, nous agissons notamment sur les questions culturelles, avec des accès à tarifs préférentiels. Nous avons actuellement un débat assez difficile sur les questions des transports en commun et de savoir qui doit payer. Nous estimons que l'Etat doit fournir, par les bourses, les moyens nécessaires de pouvoir vivre pour ceux qui sont les plus modestes. Je suis prêt à discuter pour voir comment on gèrera cela.

Et la participation des étudiants à la Cité ?

Elle est évidemment importante. Amiens est une ville dont l'activité culturelle, et même la ville en général, est très liée à la présence étudiante, comme c'est le cas à Reims. Quand ils ne sont pas là, c'est un peu vide. Nous n'avons pas d'étudiants membres de conseils. C'est la relation avec l'université qui est très régulière : de nombreux universitaires sont élus au conseil municipal, et cela a toujours été le cas. On me reproche d'ailleurs d'être parfois trop à l'écoute des besoins de l'université.

Coproduction

Les échanges, fructueux, ont permis de dégager plusieurs permanences. La première est que quelle que soit leur taille et leur entrée dans l'enseignement supérieur, les agglomérations qui accueillent des étudiants les considèrent comme un atout pour leur territoire. Ils participent à son développement et l'animent. Les villes cherchent à être attractives, et toutes s'interrogent désormais sur la manière de garder ces étudiants après leurs études. Si la diversité des situations empêche de calquer un modèle unique applicable à chaque ville, seule la coproduction entre les différents acteurs impliqués sur ces questions permet la mise en place sur le terrain de projets efficaces et pérennes.

Synthèse

Mobilité et attractivité



Jacques Meyer, Maire-Adjoint de Reims et premier vice-président de la Région Champagne-Ardenne, a conclu les réflexions par une synthèse des débats. Si certaines questions font l'objet d'un consensus, à commencer par la nécessité de travailler en étroite concertation sur les questions de vie étudiante, la diversité des réalités locales ne permet pas de calquer les mêmes modèles sur l'ensemble des territoires.

« Je ressors de cette journée de débats avec quelques certitudes, mais aussi avec quelques questions. En premier lieu, la question accrue de la compétition entre établissements. C'est une réalité qui s'est imposée aux directeurs d'établissements, avec une compétition progressive qui s'est instaurée entre les villes, qu'on le veuille ou non. Auparavant, l'étudiant faisait son premier cycle dans un établissement qui était proche de chez lui. Pour le deuxième cycle, il optait pour le lieu qui lui offrait le contenu adéquat à son cursus.

Dans un deuxième temps, les étudiants se sont intéressés à la vie étudiante : quelles sont les activités offertes ? L'importance de la ville elle-même. Les grandes agglomérations attirent davantage les étudiants. On en arrive à une compétition

involontaire. C'est une évolution qu'il faudra sans doute étudier davantage. »

LA VIE ÉTUDIANTE

« Je l'entends dans le sens de ce que peuvent avoir les étudiants au quotidien. Et c'est la ville, ou l'agglomération, qui est le bon échelon, le plus pertinent, pour discuter des questions afférentes à la vie étudiante. J'en ressors personnellement avec cette certitude accrue. Il y a là un paradoxe : si la ville se révèle être le bon échelon pour traiter ces questions, elle est aussi l'institution la plus démunie. Prenons l'exemple du logement, après les questions financières, est la préoccupation la plus importante des étudiants. La ville n'a pas la main dessus : c'est l'Etat, le Crous, les promoteurs privés et tout un tas d'organismes qui s'en occupent. La ville a très rarement de pouvoir sur le logement étudiant. On voit bien à la fois les demandes faites à la ville et la faiblesse des moyens et du pouvoir. »

DIVERSITÉ DES SITUATIONS

« C'est une évidence, mais il convient quand même de la mentionner : l'extrême diversité des situations d'une ville à l'autre. C'est sans doute tout simplement le reflet de l'extrême diversité des sites. Il est impossible de dresser une synthèse de toutes les expériences et de toutes les situations.

Un autre point qui m'a semblé très important, c'est la manière de faire travailler les acteurs ensemble. On ne reviendra pas en arrière et au temps où l'Etat était l'interlocuteur principal. Ce temps là est révolu depuis que l'Etat a donné aux régions une partie importante des bourses. Ce jour-là, il a acté que le Crous ne pouvait plus être

l'acteur unique. La situation, c'est évidemment la coordination de l'ensemble acteurs. J'en ressors avec la conviction que lorsque les collectivités incitent les différents acteurs à travailler ensemble, ça marche. A contrario, là où les collectivités 'se tirent dans les pattes', avec des oppositions entre structures, ça ne marche pas. Il est intéressant de noter qu'au moment où nous parlons du guichet unique, cela devrait s'appliquer aussi aux associations étudiantes : c'est le parcours du combattant en ce qui concerne les subventions et les aides, y compris celles des partenaires privés. »

PARTICIPATION À LA VIE LOCALE

« La participation des étudiants à la vie locale est une question différente de celle de la ville à la vie universitaire. Mais nous n'en sommes pas très loin, car ce que fait une ville pour ses étudiants marche dans les deux sens. Lorsqu'une ville offre à ses étudiants des places à prix réduits pour un spectacle, c'est bien évidemment avec un certain altruisme, pour élever le niveau culturel de ses étudiants. Mais c'est aussi pour remplir ses salles ; ne nous faisons pas d'illusion là-dessus. C'est pareil avec le sport : que seraient les grandes villes, s'il n'y avait pas des étudiants pour être des licenciés et participer à la vie sportive ? Dans les villes où il n'y a pas de formation post-bac, c'est l'hémorragie totale des licenciés de plus de 18 ans. Il y a donc interaction entre ce que peut faire la ville et ce que peuvent apporter les étudiants. Ce fut un colloque extrêmement riche, qui pose de nombreuses questions et qui appelle d'autres moments de réflexions. Je voudrais remercier les participants, l'ensemble des intervenants et les organisateurs. » ■